



European
Commission

ARBRES ET FORÊTS CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'AMCC+ L'Alliance pour un monde qui change

#GCCAPlus #EUClimateAction #EUGreenDeal

2020

QUESTIONS CLÉS

Les forêts soutiennent les moyens de subsistance de plus d'**1 milliard** de personnes vivant dans l'extrême pauvreté et assurent un emploi rémunéré à plus de **100 millions d'habitants de la planète**. Elles abritent plus de **80 pour cent de la biodiversité terrestre** et fournissent des services écosystémiques, comme par exemple la filtration de l'air et l'eau.

Les forêts sont à la fois une des causes du changement climatique – en raison de la déforestation – et une solution pour lutter contre ce phénomène. Le défrichage de vastes superficies au profit de l'agriculture commerciale et de la construction de routes et de villes a fait disparaître des puits de carbone et libéré des millions de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère. **Les arbres sur pied absorbent le carbone présent dans l'atmosphère** et protègent les terres, les côtes et les bassins versants.

La gestion forestière revêt de multiples dimensions et fait souvent intervenir des questions transsectorielles difficiles, qu'il s'agisse de politique internationale, de gouvernance économique ou des droits de l'homme par exemple – songeons aux brûleurs de charbon de bois qui se livrent à cette activité illicite faute d'autres moyens de subsistance ou encore à la réticence à investir dans la plantation d'arbres dans les contextes de précarité du régime foncier.

AMCC+: LEÇONS APPRISES

Le portefeuille de projets de l'**Alliance mondiale contre le changement climatique Plus (AMCC+)** donne un bon aperçu des approches qui soutiennent efficacement les efforts d'adaptation et d'atténuation et améliorent dans le même temps le bien-être social et la prospérité économique. Les programmes de l'AMCC+ ont permis d'affiner les techniques de plantation et de **restauration de mangroves dans le cadre du renforcement de la défense des côtes** contre l'élévation du niveau de la mer et les ondes de tempête. Nombreux sont ainsi les pays qui mettent aujourd'hui en œuvre cette **solution écosystémique** pour compléter les infrastructures de défense côtière.

Dans les projets de ce type, les approches de l'AMCC+ démontrent à quel point la **participation communautaire est nécessaire** pour faire comprendre aux populations qu'il faut du temps pour que les **avantages futurs** deviennent perceptibles. Dans ce cas, des mesures transitoires sont parfois nécessaires pour soutenir les moyens d'existence dans les communautés.

Les enseignements tirés des projets de l'AMCC+ montrent que des politiques et des décisions extérieures peuvent avoir un impact sur les résultats. En ce qui concerne les projets mis en œuvre au titre du mécanisme REDD+, l'AMCC+ a ainsi dû faire face à des incertitudes concernant les flux financiers internationaux ainsi qu'à la précarité du régime foncier – deux facteurs qui peuvent influencer le soutien apporté aux communautés.



Les brûleurs clandestins de charbon de bois en Sierra Leone

L'abattage d'arbres est la première cause de la destruction des forêts en Sierra Leone. Jour après jour, la National Protected Area Authority (NPAA) œuvre inlassablement à la protection des forêts en démantelant les fosses à charbon.

Ces activités menées dans le cadre du mécanisme REDD+ ont été mises en œuvre au titre de l'AMCC+, l'initiative phare de l'UE. En 2017, la délégation de l'UE en Sierra Leone a reçu un prix de l'environnement pour ses réalisations dans le cadre du projet REDD+. Découvrez le reportage complet sur gcca.eu/stories

Photo : Dans les collines de la Western Area Forest Reserve in Sierra Leone, Jonathan Bundu, un journaliste de Climate Tracker qui travaille pour l'AMCC+, accompagne sur le terrain les gardes forestiers qui ont pour mission de protéger la forêt des braconniers impliqués dans le business illicite du charbon de bois.

CONTEXTE MONDIAL

L'engagement de l'UE pour les forêts

En 2019, la Commission européenne a publié une nouvelle communication intitulée *Renforcer l'action de l'UE en matière de protection et de restauration des forêts de la planète*.

L'objectif est de protéger les forêts primaires et de soutenir la restauration durable et responsable des forêts par une série de mesures :

1. Réduire l'empreinte de la consommation de l'UE sur les terres
2. Promouvoir les produits issus de chaînes d'approvisionnement sans déforestation dans l'UE
3. Travailler en partenariat avec les pays producteurs afin de parvenir à une coopération européenne au développement ne contribuant pas à la déforestation
4. Réorienter le financement vers des pratiques d'affectation des sols plus durables
5. Soutenir la disponibilité et la qualité des informations sur les forêts et les chaînes d'approvisionnement des produits de base et faciliter l'accès à ces informations
6. Renforcer la coopération internationale pour améliorer la mise en œuvre du **REDD+**

Développements internationaux

REDD+ : le mécanisme REDD, Réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation des forêts, a été étendu et renforcé. Le REDD+ inclut ainsi le renforcement des stocks de carbone liés à la forêt et l'offre de nouveaux incitants financiers. Un financement climatique international limité et problèmes liés aux marchés du carbone, ainsi que les difficultés rencontrées au niveau des politiques nationales ont ralenti. L'article 6 de l'accord de Paris vise à mettre en place des mécanismes internationaux d'échange des droits d'émission de carbone.

D'autres mécanismes incluent :

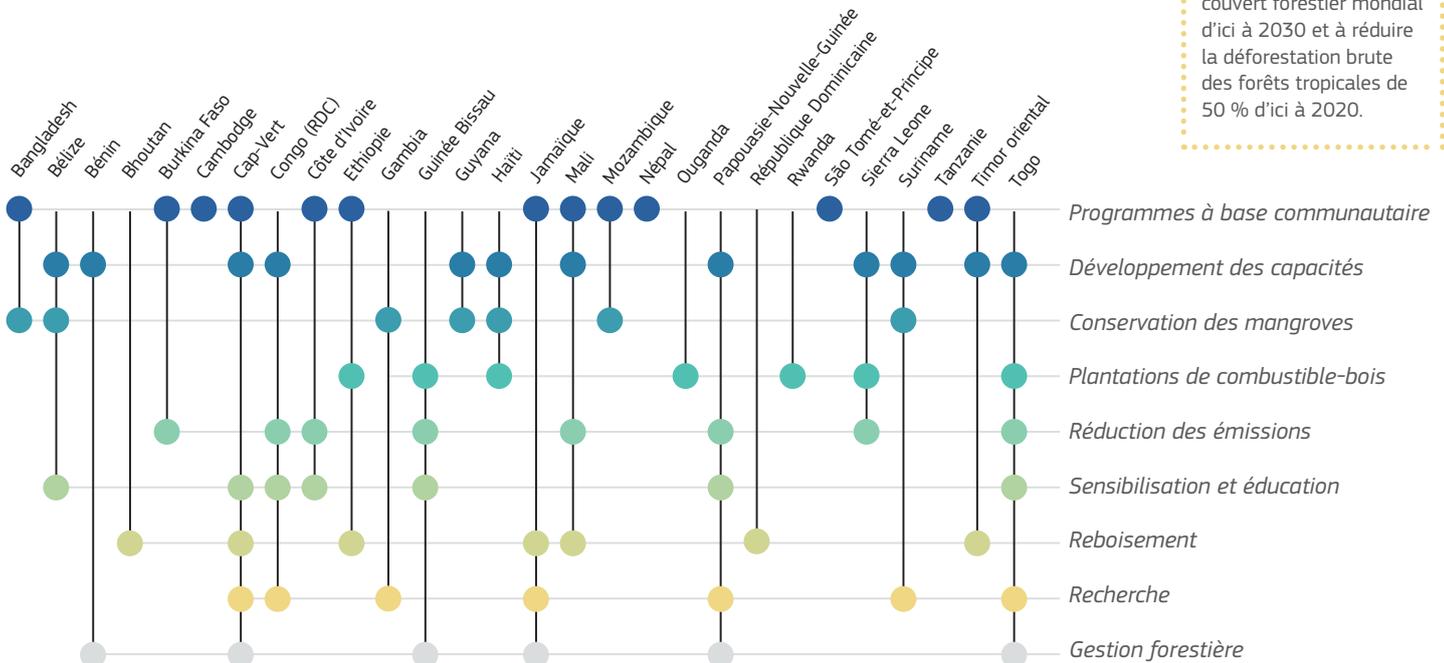
Les partenariats, comme l'AFR100, s'appuient sur le Défi de Bonn et réunissent des organisations internationales, comme l'IUCN et la WRI, et une série de pays en vue de restaurer 150 millions d'hectares de terres déboisées et dégradées d'ici à 2020.

Les organismes de certification, comme la Table ronde pour une huile de palme durable, certifient les produits issus de chaînes d'approvisionnement sans déforestation.

Les organismes en lien avec les marchés d'échange **volontaire de crédits-carbone** tels que Verra (anciennement Verified Carbon Standard) qui délivre des certificats de vérification des émissions pouvant être vendus sur les marchés volontaire du carbone.

L'AMCC/AMCC+ ET LES FORÊTS

34 projets **40%** du portefeuille de l'AMCC/AMCC+ **30** pays **225** millions d'euros



La communication de l'UE (2008) sur la déforestation vise à mettre fin à la perte du couvert forestier mondial d'ici à 2030 et à réduire la déforestation brute des forêts tropicales de 50 % d'ici à 2020.

www.gcca.eu

Facilité d'Appui de l'AMCC+ info@gcca.eu
Communauté de l'AMCC+ capacity4dev.ec.europa.eu/gcca-community
L'AMCC+ sur YouTube www.youtube.com/user/GCCACommunity



COMMISSION EUROPEENNE
Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC+)
Direction générale de la coopération internationale et du développement
41, Rue de la Loi, B-1049 Bruxelles, Belgique